

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-13

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de
La Fondation Franco-albertaine

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de La Fondation Franco-albertaine, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2013 et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des pratiques comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation Franco-albertaine au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Sans modifier notre avis, nous attirons l'attention à la note 2 des états financiers qui mentionne que la Fondation Franco-albertaine a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} juillet 2012. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction à l'information comparative dans ces états financiers, y compris l'état de la situation financière à partir du 30 juin 2012 et le 1^{er} juillet 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 et l'information liée. Ce n'est pas inclus dans notre mission que nous rendrons compte de l'information comparative redite, et en tant que, elle est ni vérifiée ni passée en revue.

St. Paul, Alberta
le 19 août, 2013

Joly, M^cCarthy & Dion
COMPTABLES AGRÉÉS

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2013

	30 juin <u>2013</u> \$	30 juin <u>2012</u> \$	1 juillet <u>2011</u> \$
ACTIFS			
ACTIFS À COURT TERME			
Encaisse	46 476	104 135	131 933
Comptes à recevoir	5 000	35 171	2 300
TPS à recevoir	1 443	1 751	2 565
Frais payés d'avance	<u>777</u>	<u>777</u>	<u>702</u>
	<u>53 696</u>	<u>141 834</u>	<u>137 500</u>
COMPTES D'INVESTISSEMENT			
Encaisse	3 552	123,850	222 933
Intérêts encourus	1 992	9 600	5 807
Hypothèques (note 3)	244 017	1 098 310	853 771
Placements UMC (note 3)	1 288 710	--	--
Placements PH&N (valeur marchande) (note 4)	<u>1 870 577</u>	<u>1 484 834</u>	<u>1 451 779</u>
	<u>3 408 848</u>	<u>2 716 594</u>	<u>2 534 290</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	<u>7 851</u>	<u>9 169</u>	<u>12 225</u>
	<u><u>3 470 395</u></u>	<u><u>2 867 597</u></u>	<u><u>2 684 015</u></u>
PASSIFS ET SOLDES DE FONDS			
PASSIF À COURT TERME			
Comptes à payer	30 155	25 452	27 006
Subvention reportée (note 7)	15 000	20 000	--
Fonds sous gestion (note 8)	<u>105 362</u>	<u>96 110</u>	<u>111 657</u>
	<u>150 517</u>	<u>141 562</u>	<u>138 663</u>
SOLDES DE FONDS			
Fonds général	1 675 799	1 627 609	1 715,161
Fonds d'immobilisation	7 851	9 169	12 225
Fonds économie (note 9)	304 002	231 218	162 716
Fonds santé/sports/services sociaux (note 9)	167 537	121 130	97 440
Fonds activités communautaires (note 9)	377 409	290 647	207 475
Fonds éducation (note 9)	677 658	390 356	310 916
Fonds en développement (note 9)	<u>109 622</u>	<u>55 906</u>	<u>39 419</u>
	<u>3 319 878</u>	<u>2 726 035</u>	<u>2 545,352</u>
	<u><u>3 470 395</u></u>	<u><u>2 867 597</u></u>	<u><u>2 684 015</u></u>

ACCEPTÉ PAR L'EXÉCUTIF:

_____ PRÉSIDENT

_____ TRÉSORIER

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013**

	Fonds général \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds économie \$	Fonds service social \$	Fonds santé/sports/ activités communautaires \$	Fonds éducation \$	Fonds en développement \$	2013 \$	2012 \$
SOLDES DE FONDS,									
au début de l'exercice	1 627 609	9 169	231 218	121 130	290 647	390 356	55 906	2 726 035	2 545 352
Bénéfices (pertes) net(te)s de l'exercice	189 351	(3 363)	45 300	25 474	53 533	227 208	56 340	593 843	180 683
Transfert interfonds	(2 045)	2 045	--	5 930	--	4 583	(10 513)	--	--
Allocation des bénéfices	(139 116)	--	27 484	15 003	33 229	55 511	7 889	--	--
SOLDES DE FONDS,									
à la fin de l'exercice	<u>1 675 799</u>	<u>7 851</u>	<u>304 002</u>	<u>167 537</u>	<u>377 409</u>	<u>677 658</u>	<u>109 622</u>	<u>3 319 878</u>	<u>2 726 035</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts et dividendes	157 613	135 837
Dons reçus	1 939	729
Support au développement	29 365	30 056
Subventions	26 231	34 524
Commandites	4 940	6 050
Entente administrative et autres	<u>5 349</u>	<u>5 000</u>
	<u>225 437</u>	<u>212 196</u>
DÉPENSES OPÉRATIONELLES		
Salaires et bénéfiques	144 251	138 959
Frais de gestion	18 595	19 845
Déplacements et réunions	10 708	14 008
Frais professionnels	8 060	9 225
Publicité et promotion	7 266	8 311
Loyer de bureau	6 706	6 266
Bureau et téléphone	6 427	6 399
Assemblée générale annuelle	5 435	5 520
Service à contrat – comptabilité et service de paie	4 070	3 814
Amortissement	3 363	3 056
Assurances	2 155	2 271
Honoraires	1 105	--
Site web	<u>90</u>	<u>4 226</u>
	<u>218 231</u>	<u>221 900</u>
BÉNÉFICES (PERTES) NET(TE)S AVANT AUTRES	7 206	(9 704)
AUTRES		
Gains réalisés	15 872	27 971
Augmentation (décroissance) des gains non-réalisés	172 162	(105 328)
Partage des (bénéfices) pertes net(te)s des fonds sous gestion	<u>(9 252)</u>	<u>521</u>
BÉNÉFICES (PERTES) NET(TE)S D'OPÉRATIONS AVANT ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS	185 988	(86 540)
ACTIVITÉS DES FONDS DE DOTATIONS		
Dons en perpétuité	426 219	285 752
Bourses	<u>(18 364)</u>	<u>(18 529)</u>
BÉNÉFICES NETS DE L'EXERCICE	<u>593 843</u>	<u>180 683</u>

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013**

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Bénéfices nets de l'exercice	593 843	180 683
Ajustements pour rapprocher les bénéfices nets de l'exercice à l'encaisse:		
Gains réalisés	(15 872)	(27 971)
Décroissance (augmentation) des gains non-réalisés	(172 162)	105 328
Partage des bénéfices (pertes) net(te)s des fonds sous gestion	9 252	(521)
Amortissement	<u>3 363</u>	<u>3 056</u>
	418 424	260 575
Ajusté pour:		
Décroissance (augmentation) des:		
Comptes à recevoir	30 171	(32 871)
Intérêts encourus	7 608	(3 793)
Frais payés d'avance	--	(75)
TPS à recevoir	308	814
Augmentation (décroissance) des:		
Comptes à payer	4 703	(1 554)
Subvention reportée	<u>(5 000)</u>	<u>20 000</u>
	<u>456 214</u>	<u>243 096</u>
ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Investissements nets des hypothèques	854 293	(244 539)
Achats nets de placements UMC	(1 288 710)	--
Achats nets de placements PH&N	(197 709)	(110 412)
Remboursements nets des fonds sous gestion	--	(15 026)
Achats d'immobilisations	<u>(2 045)</u>	<u>--</u>
	<u>(634 171)</u>	<u>(369 977)</u>
DÉCROISSANCE DE L'ENCAISSE	(177 957)	(126 881)
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>227 985</u>	<u>354 866</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u>50 028</u>	<u>227 985</u>
ENCAISSE CONSISTE DE:		
Encaisse – fonctionnement	46 476	104 135
Encaisse – investissement	<u>3 552</u>	<u>123 850</u>
	<u>50 028</u>	<u>227 985</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

La société est incorporée sous la loi de la province de l'Alberta avec le but de promouvoir, réaliser et administrer des activités de bienfaisance pour le développement intellectuel, spirituel, et social des Franco-albertains.

La société est un organisme de bienfaisance enregistré qui est exempt d'impôts.

1. PRATIQUES COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui demande à la direction de faire des estimations et hypothèses qui ont un effet aux montants rapporté des actifs, passifs, revenus et dépenses de l'exercice et incluent les conventions comptables suivantes qui ont un effet important sur ces états:

a) Constatations des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagés. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Comptabilité par fonds

La Fondation Franco-albertaine applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

c) Trésorerie

La trésorerie de La Fondation inclus l'encaisse pour le fonctionnement et l'encaisse inclus dans les investissement.

d) Investissement

Les placements PH&N sont comptabilisés à la valeur marchande. Lorsque la valeur marchande augmente ou diminue, les mouvements sont reflétés dans les gains (pertes) non-réalisés dans l'état des résultats. Les hypothèques et placements UMC sont comptabilisés initialement à la valeur marchande et en suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

e) Immobilisations

La valeur comptable des immobilisations est le prix coûtant moins l'amortissement accumulé. L'amortissement annuel pour les améliorations locatives est calculé suivant la méthode de l'amortissement constant sur la base de 5 ans et pour les ordinateurs est calculé à 30% suivant la méthode d'amortissement décroissante.

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

1. PRATIQUES COMPTABLES (suivi)

f) Dons en nature (matériel et/ou service)

Les dons en nature ne sont pas comptabilisés pour cause de difficulté d'estimation.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la Fondation fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date d'arrêté des comptes et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la Fondation lorsque celui-ci disposera ultérieurement d'informations supplémentaires.

h) Fonds

i) Général

Le fonds général rend compte des activités menées par la fondation.

ii) Immobilisations

Le fonds d'immobilisations rend compte des achats, ventes et amortissement d'immobilisations.

iii) Économie

Les fonds d'économie rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds d'économie. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

iv) Santé/sports/services sociaux

Les fonds santé/sports/services sociaux rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds santé/sports/services sociaux. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

v) Activités Communautaires

Les fonds activités communautaires rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds activités communautaires. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

vi) Éducation

Les fonds éducation rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui sont reliés à une personne, famille ou organisation ayant établi un fonds éducation. L'organisation doit utiliser ces montants à des fins telles que stipulées par les règlements généraux de la fondation, ainsi que celles stipulées par les fonds.

vii) En développement

Les fonds en développement rendent compte des dons à perpétuité reçus par l'organisation qui n'ont pas atteint 10 000\$ ou n'ont pas été catégorisés.

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013**

2. ADOPTION DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Le 1^{er} juillet 2012, la Fondation Franco-albertaine a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les états financiers présents sont les premiers états dressés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Selon les dispositions transitoires des normes comptables pour les organismes sans but lucratif, la Fondation Franco-albertaine a adopté les changements de manière rétrospective. Les pratiques de comptabilité décrites en note 1 ont été appliquées en dressant les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2013, les informations comparatives pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 et l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} juillet 2011 (la date de transition de la Fondation).

Aucun ajustement n'a été apporté à l'actif net au 1^{er} juillet 2011 et il n'y a pas eu un surplus pour l'année par rapport aux charges pour l'exercice clos le 30 juin 2012 par suite de la transition aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

3. HYPOTHÈQUES ET PLACEMENTS UMC

La gestion des hypothèques et placements UMC est fait par UMC Financial. Les hypothèques ont des taux d'intérêts de 9,75% et des dates d'échéance suivantes dans l'année 2014. Les placements incluent un fonds mutuel qui tient des hypothèques.

4. PLACEMENTS PH&N

La gestion des placements PH&N est fait par Phillips, Hager & North. Les placements incluent plusieurs fonds mutuels.

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Coût	1 748 340	1 534 759
Gains (pertes) non-réalisé(e)s	<u>122 237</u>	<u>(49 925)</u>
Valeur marchande	<u>1 870 577</u>	<u>1 484 834</u>

**FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013**

5. RENDEMENT DES INVESTISSEMENTS

Durant l'année, le rendement des investissements était 11,627% (2012, 1,461%).

6. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u> \$	Amortissement <u>accumulé</u> \$	Net <u>2013</u> \$	Net <u>2012</u> \$
Amélioration locatives	15 281	9 168	6 113	9 169
Ordinateurs	<u>2 045</u>	<u>307</u>	<u>1 738</u>	--
	<u>17 326</u>	<u>9 475</u>	<u>7 851</u>	<u>9 169</u>

7. SUBVENTION REPORTÉE

La subvention reportée est une subvention de 25 000\$ reçu pendant l'année 2011/12 pour un terme de 5 ans.

	\$
Balance d'ouverture	20 000
Subvention reçu	--
Constaté en revenu	<u>(5 000)</u>
Balance de fermeture	<u>15 000</u>

8. FONDS SOUS GESTION

La fondation est prête à former des associations avec des groupes francophones régionaux et provinciaux. Les groupes intéressés peuvent placer ou investir une somme d'argent avec la fondation. La politique établit par la fondation à ce sujet place des limites sur le montant investi par le groupe intéressé, sur le nombre de groupes avec lesquels la fondation est prête à s'associer et sur la durée d'une telle entente. Les fonds sous gestion reçoivent leur retour du portefeuille au pro rata de leur investissements moins un taux administratif de 2%.

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

9. FONDS DE DOTATIONS

Les fonds de dotations reçoivent leur retour du portefeuille au pro rata de leurs investissements moins un taux administratif de 1%.

	<u>Balance d'ouverture</u> \$	<u>Transferts et contributions</u> \$	<u>Distributions</u> \$	<u>Allocation des bénéfices</u> \$	<u>Balance de fermeture</u> \$
Économie					
Robert Lavoie	29 121	--	--	3 094	32 215
Fondation Fernando-Girard	76 625	3 200	--	8 297	88 122
CDEA Morissette – Côté	<u>125 472</u>	<u>42 100</u>	--	<u>16 093</u>	<u>183 665</u>
	<u>231 218</u>	<u>45 300</u>	--	<u>27 484</u>	<u>304 002</u>
Santé/sports/services sociaux					
Léon et Helen Lavoie	17 144	4 754	500	2 172	23 570
Leblanc – Cholette	38 833	350	1 250	4 031	41 964
Lehodey – Dumaine	34 497	8 050	--	4 189	46 736
Eric Préville	30 656	10 000	--	3 784	44 440
Lise Dechène	--	<u>10 000</u>	--	<u>827</u>	<u>10 827</u>
	<u>121 130</u>	<u>33 154</u>	<u>1 750</u>	<u>15 003</u>	<u>167 537</u>
Activités Communautaires					
Francophonie Lethbridge	64 583	600	2 318	6 629	69 494
André Boudreau	28 651	300	1 000	2 955	30 906
Reed Gauthier	11 530	--	--	1 225	12 755
Georges Arés	12 181	--	--	1 295	13 476
Wood Buffalo	71 237	--	--	7 570	78 807
Administrateur	20 865	3 686	--	2 411	26 962
St. Isidore	18 691	25 010	--	3 545	47 246
Liliane Maisonneuve - Lavoie	10 398	1 500	500	1 090	12 488
Cécile et Pierre Bergeron	12 510	--	--	1 329	13 839
Centralta	40 001	--	--	4 251	44 252
Famille Vincent	--	10 000	--	511	10 511
Via-Musica	--	<u>16 255</u>	--	<u>418</u>	<u>16 673</u>
	<u>290 647</u>	<u>57 351</u>	<u>3 818</u>	<u>33 229</u>	<u>377 409</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

9. FONDS DE DOTATIONS (suivi)

	Balance d'ouverture \$	Transferts et contributions \$	Distributions \$	Allocation des bénéfices \$	Balance de fermeture \$
Éducation					
Lionel Remillard	11 226	225	700	1 119	11 870
Richard – Ulliac – Merta	52 924	70 000	1 500	11 296	132 720
Claudette et Denis Tardif	27 032	7 781	--	3 331	38 144
École Famille Moreau	12 256	1 260	500	1 316	14 332
École Jeanne et Maurice Lavallée	30 695	1 922	--	3 365	35 982
Bergeron – Gagnon	104 734	35 100	3 699	13 400	149 535
Présidents du CSCE	15 364	--	--	1 633	16 997
Réné et Marie-Claire Champagne	16 823	1 131	500	1 798	19 252
Albertain pour la jeunesse	50 457	--	2 500	5 096	53 053
École Sainte Marguerite Bourgeoys	11 402	--	397	1 170	12 175
Denis et Marilyn Magnan	15 590	11 333	2 500	1 762	26 185
École Rose-Sauvage	10 570	2 161	500	1 141	13 372
École Sainte Jeanne d'Arc	18 282	17 034	--	2 704	38 020
CSCFSA	13 001	--	--	1 382	14 383
École Notre Dame de la Paix	--	10 000	--	210	10 210
École Sainte Marie Bourgeois	--	10 550	--	12	10 562
École Héritage	--	40 507	--	2 135	42 642
D'Avignon-Desrochers	--	15 000	--	991	15 991
Klassen-Despins	--	10 483	--	932	11 415
École Père Lacombe	--	10 100	--	718	10 818
	<u>390 356</u>	<u>244 587</u>	<u>12 796</u>	<u>55 511</u>	<u>677 658</u>
Fonds en développement	<u>55 906</u>	<u>45 827</u>	<u>--</u>	<u>7 889</u>	<u>109 622</u>
	<u>1 089 257</u>	<u>426 219</u>	<u>18 364</u>	<u>139 116</u>	<u>1 636 228</u>

FONDATION FRANCO-ALBERTAINE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2013

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Fondation. sont les comptes de banque, les comptes à recevoir, les investissements, les comptes à payer et les fonds sous gestion. Les placements PH&N sont comptabilisés à la valeur marchande. Les autres instruments financiers sont comptabilisés initialement à la valeur marchande et en suite au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Fondation est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse qui suit présente l'exposition de la Fondation à des risques significatifs au 30 juin 2013.

La fondation est exposée au risque du marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble de valeurs mobilières négociées. Ce risque est réduit étant donné que la fondation jouit d'un portefeuille de placements diversifiés.

La fondation est exposée au risque de change puisqu'elle possède un compte en dollars américains. Au 30 juin 2013, la balance dans ce compte était 0\$.

La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt, étant sensible à l'incidence des variations de taux d'intérêt sur ses flux de trésorerie et sa situation financière.

La fondation doit également faire face au risque de crédit de ses hypothèques. Ce risque est réduit au minimum étant donné que la fondation compte sur une grande diversité de contreparties et tien des garanties additionnels sur les hypothèques.

La fondation est exposée au risque de liquidité. La démarche suivie par l'organisation pour gérer ce risque est d'assurer, dans la mesure du possible, l'existence de l'argent liquide qui lui permettra de respecter ses obligations.

11. ENGAGEMENTS

La fondation est engagé à un bail pour des locaux. Le loyer de base annuel prévu est 6 706\$ commençant le 1 janvier 2012 au 31 octobre 2014.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres comparatifs de 2012 ont été reclassifié afin d'être en conformité avec la présentation des états financiers de 2013.